



droit sur les petites enquêtes

Par **nayka**, le **30/03/2013** à **14:48**

les gendarmes sont venus frapper à la porte d'une amie, car il y 4 mois j'ai passé quelques jours chez elle, en lui demandant si elle savait où je me trouvais et mon téléphone. elle a dit qu'elle ne savait rien. alors ils lui ont dit qu'ils allaient attendre le père de mes deux enfants sur le parking de l'école pour la sortie.

ils ont attendu 10min, mon amie voit l'école de son balcon, et son rentré dans la cour pour demander à la directrice le téléphone de mon ex et le mien. ils m'appellent pour me dire si mon nouveau compagnon pouvait venir pour une audition pour chèque non encaissé auprès d'un supermarché. je lui est dit de quel droit il se permettait d'aller à l'école des mes enfants alors que mon compagnon a rien à y voir et il a rajouter que c'est moi qu'il recherche en fait mais je pense que je l'ai surpris car il se douté pas que j'étais au courant.

je voulais savoir s'ils ont le droit de se pointer à l'école pour une affaire comme celle là? je suis enceinte et très fatigué savoir si je pouvais y échapper s'ils veulent m'auditionner?

Par **youris**, le **30/03/2013** à **14:52**

bonjour et merci sont des marques de politesse toujours appréciées par les bénévoles qui répondent sur ce site.

Par **nayka**, le **02/04/2013** à **17:17**

t'as que ça me dire?
MERCI

Par **DefendezVous**, le **02/04/2013** à **18:21**

Bonjour NAKYA,

Ce site permet d'apporter des informations juridiques en toute [s]cordialité[/s]

Je n'ai que cela à vous dire,

Bien à vous,